

RECOMMANDATION DU CONSEIL DE COOPERATION DOUANIERE* RELATIVE A
L'INSERTION DANS LES NOMENCLATURES STATISTIQUES NATIONALES DES SOUS-
POSITIONS DESTINEES A FACILITER L'IDENTIFICATION ET LE CONTROLE DES
PRODUITS SPECIFIES DANS LE PROTOCOLE RELATIF AUX ARMES A FEU DANS LE
CADRE DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CRIMINALITE
TRANSNATIONALE ORGANISEE (29 JUIN 2002)
(AMENDEE LE 24 JUIN 2011)

LE CONSEIL DE COOPERATION DOUANIERE,

CONSIDERANT qu'il est urgent de surveiller les échanges internationaux dont font l'objet les armes à feu, leurs parties et munitions;

EU EGARD à l'élaboration d'un nouveau Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée;

TENANT COMPTE de la nécessité perçue par le Conseil de coopération douanière de créer une nomenclature appropriée aux fins de prévenir et de lutter contre la fabrication et le trafic illicites des armes à feu, des munitions et autres matières connexes couvertes par le Protocole relatif aux armes à feu;

VU les amendements au Système harmonisé acceptés par les Parties contractantes à la Convention sur le Système harmonisé conformément à l'article 16 de cette Convention, qui entrera en vigueur le 1er Janvier 2012;

RECOMMANDE aux administrations membres et aux Parties contractantes à la Convention sur le Système harmonisé de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire figurer dès que possible dans leurs nomenclatures statistiques nationales les sous-positions supplémentaires ci-après, séparément ou regroupées le cas échéant pour répondre aux prescriptions en vigueur dans chaque pays :

Sous-position 9301.90

- - - Fusils et carabines comportant au moins un canon lisse, entièrement automatiques
- - - Autres fusils et carabines :
 - - - - A culasse
 - - - - Semi-automatiques
 - - - - Entièrement automatiques
 - - - - Autres
- - - Mitrailleuses
- - - Pistolets-mitrailleurs (mitraillettes) :
 - - - - Pistolets entièrement automatiques

* Conseil de coopération douanière est le nom officiel de l'Organisation mondiale des douanes

----- Autres

Sous-position 9302.00

--- Revolvers

--- Pistolets, à canon simple :

----- Semi-automatiques

----- Autres

--- Pistolets, à plusieurs canons

Sous-position 9303.20

--- Fusils et carabines, à canon simple :

----- A pompe

----- Semi-automatiques

----- Autres

--- Fusils et carabines, à plusieurs canons, y compris les fusils-combinés

Sous-position 9303.30

--- A culasse à un coup

--- Semi-automatiques

Sous-position 9305.10

--- Mécanismes de mise à feu

--- Carcasses

--- Canons

--- Pistons, crochets de verrouillage et amortisseurs à gaz

--- Chargeurs et leurs parties

--- Silencieux (dispositifs amortisseurs du bruit de la détonation) et leurs parties

--- Crosses, plaquettes de crosse et plaques de couche

--- Coulisses (pour les pistolets) et barilletts (pour les revolvers)

Sous-position 9305.20

--- Mécanismes de mise à feu

--- Carcasses

--- Canons rayés

--- Pistons, tenons de verrouillage et amortisseurs à gaz

--- Chargeurs et leurs parties

--- Silencieux (dispositifs amortisseurs du bruit de la détonation) et leurs parties

--- Dispositifs anti-lueur et leurs parties

--- Culasses, verrous (platines) et boîtes de culasse

Sous-position 9305.91

- - - De mitrailleuses, de pistolets-mitrailleurs (mitraillettes), de fusils ou de carabines :
- - - - Mécanismes de mise à feu
- - - - Carcasses
- - - - Canons
- - - - Pistons, tenons de verrouillage et amortisseurs à gaz
- - - - Chargeurs et leurs parties
- - - - Silencieux (dispositifs amortisseurs du bruit de la détonation) et leurs parties
- - - - Dispositifs anti-lueur et leurs parties
- - - - Culasses, verrous (platines) et boîtes de culasse

et

INVITE les administrations membres ainsi que les Parties contractantes à la Convention sur le Système harmonisé qui acceptent la présente Recommandation à en faire part au Secrétaire général en indiquant la date de sa mise en application et, le cas échéant, à préciser les rubriques qui ont été regroupées.
